



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 novembre 2021

ETATS GENERAUX DE LA JUSTICE : LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE OUVRE SES PORTES LE 17 NOVEMBRE 2021

Le ministère de la Justice ouvre ses portes en organisant, dans le cadre des Etats généraux de la Justice, une journée d'évènements et de rencontres en simultanément dans chacune des neuf directions interrégionales de la Protection judiciaire de la jeunesse, en métropole et outre-mer, avec au programme des débats, ateliers et tables rondes. La direction de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs, civile comme pénale, et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre.

Les Etats généraux de la Justice lancés par le président de la République le 18 octobre se tiendront jusqu'au mois de février 2022 et seront structurés autour de quatre étapes : consultation, expertise, convergence puis une dernière phase de synthèse et de proposition.

Cette journée événement de la Protection judiciaire de la jeunesse s'inscrit dans le cadre de la première phase de consultation des Etats généraux de la Justice. L'objectif est de permettre des échanges et de formaliser une contribution collective sur les grands enjeux de la Justice : justice pénale, justice civile, justice économique et sociale, justice de protection, pilotage des organisations, justice pénitentiaire et de réinsertion, évolution des missions et statuts. Ce débat local est ouvert à tous : magistrats, fonctionnaires ou contractuels du ministère de la Justice, professionnels du droit mais également les citoyens, élus, partenaires institutionnels ou associatifs désireux de donner leur avis.

Cette contribution collective complètera les contributions individuelles recueillies sur la plateforme « parlonsjustice.fr » et alimentera la suite des travaux des Etats généraux de la Justice.

La Protection judiciaire de la jeunesse est chargée d'une mission essentielle pour la société : des actions d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille. Elle apporte aux magistrats une aide permanente à la décision, pour les

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux
Tél : 01 44 77 63 15
secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.iustice.gouv.fr/presse

mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites « d'investigation » permettant d'évaluer leur personnalité et leur situation. La PJJ assure la prise en charge de mineurs qui lui sont confiés dans ses services et établissements publics et ceux du secteur associatif habilité (SAH), ainsi que le suivi éducatif des mineurs détenus.

Focus sur le programme

A Mayotte (976) aura lieu la présentation de l'ouvrage « *Les enfants du Lagon* », une bande dessinée sur le travail éducatif à Mayotte réalisée par des professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse et la maison d'édition du Signe.

A Tours (37) la Direction Territoriale Touraine-Berry organise un évènement axé sur le thème de la Justice de protection au sein du Service d'investigation éducative (SIE) de la Sauvegarde 37 de 9h45 à 12h30. Après une visite de l'association et une présentation de la mesure judiciaire d'investigation éducative par la PJJ et de ses modalités de réalisation par le SIE, un temps d'échanges sera proposé sur la base d'ateliers participatifs. Animés par la direction territoriale, les échanges porteront sur la mise en œuvre des mesures judiciaires d'investigation éducative, les expériences et les pratiques, les coopérations partenariales et les relations aux usagers. Le fruit des échanges donnera lieu à des préconisations dont il sera fait restitution à la fin de la matinée.

Dans le Centre Est, les directions territoriales Auvergne et Savoie proposent une journée portes ouvertes au centre éducatif renforcé de **Quézac** (15), avec un temps de débats et d'échanges, et une journée portes ouvertes à la nouvelle unité éducative de milieu ouvert de **Chambéry** (73) incluant également un temps d'échanges/débats avec les invités présents.

En Ile de France, sur le site PJJ de **Bures-sur-Yvette** (91), la direction interrégionale de la PJJ organise une après-midi de débats, ouverte par un discours à 15h, suivi d'une table ronde en plénière sur « *le partenariat au service de la Justice qui protège : freins et leviers* » et de deux ateliers entre 16h45 et 18h :

- Atelier 1 - Des partenaires et des outils pour promouvoir la prise en compte des victimes et l'accès aux droits des jeunes dans leur parcours judiciaire.
- Atelier 2 - Des partenaires et des outils pour sécuriser le parcours d'insertion du jeune dans la société : le développement des compétences psycho-sociales à travers la mise en place d'actions de médiation éducative ; lutter contre toutes les formes de racisme et discours de haine ; prévenir et lutter contre les violences sexistes.

Dans la région Grand Est, à **Épinal** (88), en collaboration avec l'association AVSEA, portes ouvertes et atelier-débat sur la justice de protection au restaurant pédagogique le Grain de sel avec des professionnels de la justice et de la protection de l'enfance de 10 h à 12 h 30, suivi d'un repas préparé par les jeunes pris en charge au restaurant. **À Strasbourg** (67), au Service territorial éducatif de milieu ouvert de Strasbourg - Bas-Rhin, portes ouvertes de 17h à 19h aux habitants et associations de parentalité du quartier et atelier-débat avec les professionnels de la PJJ sur la justice des mineurs. Mise en valeur de travaux artistiques des jeunes pris en charge par la PJJ et collation préparée par les jeunes de l'unité éducative d'activité de jour de Strasbourg.

En région Sud-Est, la direction territoriale des Bouches-du-Rhône organise à l'unité éducative d'activité de jour d'**Aix en Provence** (13) un débat autour de la « Justice qui protège » en présence des acteurs locaux de la protection de l'enfance (élus, magistrats, partenaires). En outre, l'unité organisera ses « Olivades », où les professionnels de la PJJ et les jeunes suivis feront découvrir un aspect des ateliers professionnels proposés par l'établissement : la récolte des olives cultivées sur le terrain servant de support à l'atelier Espaces vert. **A Bastia, en Corse**, se tiendra une projection de films sur la citoyenneté en lancement des débats sur les Etats généraux de la Justice.

Les Etats généraux : comment ça marche ?

En utilisant la plate-forme « parlonsjustice.fr », les citoyens et acteurs de la justice sont invités à contribuer à la réflexion collective, à faire part de leurs idées en répondant au questionnaire en ligne ou en postant leurs contributions collectives. Des ateliers sont également organisés dans les juridictions. Cette phase durera jusqu'au 3 décembre.

Toutes les contributions collectées sur « [Parlons Justice !](https://parlonsjustice.fr) » et lors des ateliers seront versées aux débats qui prendront fin en janvier 2022.

Un diagnostic partagé, une analyse des contributions des Français, un plan d'actions pouvant être rapidement déployé ainsi que des propositions à mettre en œuvre seront formalisées fin février 2022 par la commission indépendante présidée par Jean-Marc Sauvé.